

Commission d'Appels d'Offres du 12 juin 2017

Mairie de Vagney – Salle des Commissions – 18h00

Etaient présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Jean-Gérard GEORGE, Michaël ROHR, Ludovic VINCENT, Cyrille VIOLLE.

Etaient excusés : Daniel JOMARD, Patricia HANTZ, Cédric PIERREL, Michel DIDIER.

Etaient absents : Jérôme GRAVIER.

Services : Jérôme CUNAT, Rémi DECOMBE.

Objet :

-Marché Public de travaux des toitures des stades et bardages des écoles – désamiantage.

1°/ Marché Public de travaux des toitures des stades et bardages des écoles – Désamiantage (analyse et attribution des offres)

a) Données du Marché

La présente consultation, suite à désistement de l'entreprise titulaire du marché initial (Société Envirotech Services), concerne uniquement le lot n°1. Le lot n°2 est déjà attribué à l'entreprise DB Services et ne fait l'objet d'aucune nouvelle consultation.

La résiliation du marché a été actée par courrier recommandé en date du 08 juin 2017.

Date limite de réception des offres : mardi 06 juin 2017, 17h00.

Date d'ouverture des plis : mardi 06 juin 2017, 17h30.

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation du SMIC des Vosges, site internet de l'association des maires des Vosges.

Estimations :

-Marché de base : Lot n°1 (désamiantage) : 60 000 € TTC (marché conclu avec Envirotech : 38 676,00€ TTC).

-Les variantes et prestations supplémentaires éventuelles ne sont pas autorisées.

-Délais : Démarrage des prestations mi-juillet 2017 (stades) après élaboration du plan de retrait jusqu'à fin août. Ecoles fin août ou vacances de la Toussaint selon avancement des travaux.

-Contrôle technique et SPS attribués.

Critères d'attribution :

- Critère n°1 : Prix des prestations : 60% ;
- Critère n°2 : Valeur technique : 40%.

b) Ouverture des plis

Candidatures et offres reçues :

Entreprise	Date de dépôt	Nature de l'offre	Prix (€ TTC)
SDMI	06/06/2017	Papier	44 062,62 €

Aucune autre offre n'a été reçue.

c) Analyse des offres

L'analyse des candidatures et des offres a été faite conformément à la réglementation en vigueur.

L'entreprise SDMI satisfait aux conditions financières, matérielles et techniques lui permettant de présenter une offre. Les pièces de candidatures ont bien été reçues.

Suite à l'analyse de son offre qui répond au besoin technique exprimé, celle-ci se classe en première proposition (voir le document excel récapitulant les notes attribuées à l'entreprise sur les différents critères établis au règlement de la consultation).

L'entreprise a fourni un mémoire technique en amélioration par rapport à la précédente consultation en fournissant un planning comme demandé avec des délais respectant le cahier des charges et en développant davantage la méthodologie de travail. Le délai devrait être au total de 4 semaines pour les toitures des stades réfection comprise, cela devrait donc être fini pour le 13 août. Le plan de retrait nécessitant un délai maximal d'un mois, les travaux de désamiantage commenceront au plus tard le 17 juillet. L'offre de l'entreprise est plus coûteuse que lors de la précédente consultation mais plus affinée et toujours en dessous de l'estimation. Si les travaux ne peuvent se faire aux écoles pour la fin du mois d'août du fait de la rentrée, ils seront repoussés aux vacances de la Toussaint.

Il est également possible soit de mener une procédure de négociation, soit de déclarer la consultation sans suite ce qui est une possibilité (mais non une obligation) vu le peu de concurrence s'étant manifestée sur ce marché. Considérant les délais exposés ci-dessus, cela n'est cependant pas possible.

Il est donc proposé de retenir son offre et lui attribuer le marché public.

Après en avoir délibéré, la commission d'appels d'offres, à l'unanimité, adopte pour avis la décision d'attribuer le marché public à l'entreprise SDMI dont l'offre est économiquement la plus avantageuse.

La notification d'attribution partira dès le 13 juin et l'ordre de service de démarrage des prestations le 14 juin. Une réunion de chantier sera fixée très prochainement.

2°/ Prochaine réunion :

La prochaine réunion de la Commission d'Appel d'Offres concernera les dossiers suivants :

-Marchés Publics de travaux de voirie (travaux de réfection et travaux de point à temps) : ouverture des plis et analyse des offres.

Elle se réunira le lundi 26 juin 2017 à 18h00.

La séance est levée à 18h25.

Vagney, le 13 juin 2017,
L'adjoint délégué aux travaux,
Yannick PIQUEE